

Règlement Particulier du tournoi « CLICHYPOLATA »

ORGANISATION DU TOURNOI

1. Le tournoi national est autorisé sous le numéro **XXXXXXX** la demande d'autorisation de tournoi a été faite le 1^{er} Mars 2025
2. Les juges-arbitres désignés par le comité d'organisation sont Sébastien Herbert et Nicolas Geffroy. Leurs décisions sont sans appel. Le juge arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point du règlement.
Le GEO Principal est Julien CHERUBIN
3. Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD, des règlements particuliers de la LIFB et du règlement ci-après.
4. Tout participant doit être en règle avec la FFBaD pour la saison 2024/2025 et doit être en possession de sa licence compétition sous peine de refus d'inscription. Il est ouvert à tous les licenciés FFBaD jouant en France métropolitaine ou DOM-TOM.
5. Le tournoi a lieu au gymnase George RACINE, Boulevard du Général Leclerc, 92110 Clichy les 28 et 29 Juin 2025. La compétition se déroulera sur 8 terrains.

INSCRIPTION AU TOURNOI

6. Le tournoi « Clichypolata » est un tournoi national avec un mode d'inscription standard. Le montant des inscriptions est de 17 euros pour un tableau et 21 euros pour deux tableaux. Un joueur peut s'inscrire sur 2 tableaux maximum. 2 euros seront déduits des frais d'inscriptions pour la participation fédérale. Le tournois est limité à 350 joueurs maximum. En cas de faible affluence, le comité d'organisation se réserve le droit de fusionner des tableaux. Les frais d'inscription sont remboursable en cas de désistement notifié au plus tard le 13 juin 2025 (veille du tirage au sort). Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure dûment justifiée par une attestation appropriée. Les éventuels frais bancaires ne font pas parti des frais d'inscription et ne sont pas remboursable
7. Les Simple et mixtes se joueront entièrement le samedi et les doubles le dimanche dans leur globalité. Les matchs se joueront au meilleur des trois sets comme défini par l'article 7 des règles du badminton.
8. La date limite d'inscription est le 29 Mai 2025 (J-30 de la date du tournoi). Le tirage au sort a lieu le 14 Juin 2025 (J-15 avant la date du tournoi) et les convocations sont envoyées le 18 Juin 2025 à l'adresse indiquée sur Badnet. Tout remboursement sera effectué après le tirage au sort.

9. La compétition est ouverte aux joueurs : minimes, cadets, juniors, séniors et vétérans de classements de R5 à NC.
10. Un joueur sans partenaire peut s'inscrire en indiquant qu'il cherche un partenaire. L'inscription d'un joueur en recherche de partenaire n'est pas prioritaire.
11. Les disciplines proposées sont : Simple Homme, Simple Dame, Double Homme, Double Dame, Double Mixte.
Le surclassement sera autorisé pour un joueur dans la série supérieure à conditions que l'un des 2 joueurs aient le classement de la série demandé.
Exemple : un joueur D7 pourra se surclasser en R5/R6 si son partenaire est minimum R6 à la clôture des inscriptions.
12. Les joueurs doivent être disponibles de 7h30 à 23 heures le samedi et de 7h30 à 19 heures le dimanche
13. Les tableaux seront découpés en 3 séries : R5/R6 – D7/D8 – D9/NC
14. Les classements pour la constitution des séries seront le CPPH en date du 29 Mai (J-30 du tournoi). Le CPPH du 14 Juin sera utilisé pour le tirage au sort des tableaux (J-15 du tournoi).
15. Si le joueur ou la joueuse change de classement entre son inscription et la clôture des inscriptions, le joueur ou la joueuse sera reversé dans le nouveau tableau avec un rang respectant la date d'inscription originale, date indiquée dans Badnet.
16. Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux. Les tableaux ne sont ouverts qu'avec un minimum de trois inscrits. De plus, en cas d'inscriptions inférieures à six, le tableau se joue obligatoirement en une poule unique.
17. Les matchs sont disputés en poule puis s'en suit un tableau en élimination directe. Le comité d'organisation du tournoi se réserve le droit de regrouper un ou plusieurs tableaux ou séries, en cas d'inscriptions insuffisantes dans un ou plusieurs tableaux ou séries.
18. Les inscriptions et paiement se font exclusivement par Badnet et Ebad

DÉROULEMENT DU TOURNOI

19. Tout joueur s'inscrivant au tournoi « Clichypolata » doit connaître le règlement relatif aux forfaits. Il doit de prévenir et justifier de son forfait dans les meilleurs délais l'organisateur, du JA et de la LIFB (forfait@lifb.org).
Tout joueur suspendu qui participe à une compétition est passible d'une aggravation de sa sanction.
Un joueur inscrit sur 2 tournois le même week-end est passible de sanction si ce dernier a bien reçu des confirmations de la prise en compte de son ou ses

inscription(s) au plus tard à J-28 et n'a pas fait de démarche pour se désinscrire sur au moins sur l'un deux avant les tirages au sort.

Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit (mail) à l'organisateur, au JA et à la LIFB, dans les plus brefs délais.

Si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ; si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire rempli.

Une copie du justificatif doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription.

Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.

En cas de forfait d'un partenaire, le joueur restant seul doit prévenir de sa participation ou non. Il doit prévenir s'il accepte que l'organisateur lui trouve un nouveau partenaire ou s'il propose un partenaire de son choix.

20. Les convocations seront envoyées à l'adresse indiquée dans Badnet si l'option a été cochée dans les réglages du compte. Elles seront également disponibles sur la page Badnet du tournoi. En cas d'envoi successifs, merci de se référer à la dernière version envoyée.
21. Les volants sont à la charge et à partage égal entre les deux joueurs/paires. Le volant officiel de la compétition est **Victor Champion n°1**, homologué Elite par la FFBaD. Ces volants, en vente sur les lieux de la compétition, doivent être utilisés en cas de litige entre les compétiteurs. Les volants seront fournis pour les finales
22. Tous les matchs sont auto-arbitrés jusqu'aux finales où éventuellement un arbitre (ou faisant office) est proposé par le comité d'organisation au juge arbitre. Cependant, tout joueur peut faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, qui désigne si possible un arbitre (ou faisant office).
19. Tout participant doit se faire pointer dès son arrivée, chaque jour de la compétition. Si un joueur souhaite quitter la salle pendant la compétition, il doit demander l'accord au juge arbitre.
20. Les matchs peuvent être appelés jusqu'à une heure avant l'heure prévue maximum. Le temps minimum de repos entre deux matchs est de 20 minutes.
21. Les joueurs disposent de 4 minutes entre l'appel et le début de leur match, test des volants et temps « dit » d'échauffement compris. Après l'appel de son match et passé ce délai de 4 minutes, tout joueur non présent sur le terrain peut se voir déclaré "forfait" par le juge arbitre.
22. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match. Aucun des joueurs n'est autorisé à quitter le terrain, sauf aux arrêts prévus par les règles du jeu. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
24. Les règles locales concernant les fautes et let au service et en match seront annoncées le jour de la compétition.

25. Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs devant disputer leur match, les membres du comité d'organisation, le juge arbitre, les arbitres (ou faisant office), les coachs (aux arrêts prévus) et le personnel médical autorisé par le juge arbitre.
26. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.
27. Droit à l'image : dans le cadre de la compétition, les joueurs seraient susceptible d'être pris en photo pour une publication sur le site du club, voire sur d'autre sites de badminton (LIFB, Badzine...). Sans avis contraire écrit et signé du joueur, l'inscription au tournoi vaudrait acceptation de ce point de règlement et de la renonciation au droit à l'image par le joueur.
28. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.